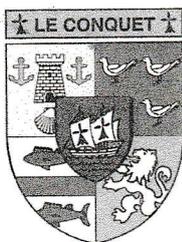


FINISTERE
PENN-AR-BED



Mairie de LE CONQUET
Ti-Kêr KONK-LEON

LE CONQUET, le 8 octobre 2015.

Le Maire, Xavier JEAN

à

Madame Josiane CLOCHON
Présidente
ASPECT
Rue Radio-Conquet
29 217 LE CONQUET

Vous m'avez, le 24 septembre 2015, rendu destinataire d'un courrier que vous avez également adressé à mes adjoints et aux responsables de mon service jeunesse.

Je me permets de vous répondre en notre nom à tous.

Votre correspondance est relative à la participation de l'ASPECT aux TAP organisés par la municipalité et son service jeunesse et au "litige" que je découvre et qui vous opposerait à mes services. Vous déplorerez que nous ne donnions pas suite à un projet de création de « rideau d'arbres ».

Renseignements pris auprès des agents et des élus concernés, il apparaît que vous vous êtes rencontrés le 14 septembre, suite à votre sollicitation, pour préciser le contenu des TAP "Environnement" envisagés en novembre.

Comme il vous a déjà été expliqué, lors des réunions de printemps, le programme de chaque demi-trimestre n'est finalisé que lorsque s'achève la période précédente.

Une fois arrêtées les périodes d'intervention de chaque association, nous ne revenons vers elle que la semaine précédant les vacances.

Si nous ne vous contactons pas plus tôt, cela ne signifie nullement que vous êtes ostracisés, mais que nous vous réservons le même traitement qu'à l'ensemble des partenaires qui nous soutiennent.

Nous serions bien évidemment heureux de pouvoir anticiper davantage et définir plus en amont des contenus de chacune des séances, mais comme vous le savez les TAP restent une création récente qui est venue compléter notre offre en direction de la jeunesse, nous continuons donc à la construire au quotidien.

De plus, en cette période de rentrée scolaire, ces TAP ne constituent qu'une partie des missions du service jeunesse qui doit également se consacrer à des tâches administratives ou de terrain (ex: bilans qualitatifs et quantitatifs de l'été dans nos structures d'accueil de loisirs "enfants et jeunes", modulations des objectifs de l'année pour le service, préparation des temps d'animation méridienne, gestion des aléas du quotidien). Notre équipe ne chôme pas pour garantir le meilleur aux enfants conquetois et s'assurer que tout est en place.

Nous sommes convaincus que vous en êtes conscients mais il nous semble nécessaire de le rappeler.

En outre, dans votre courrier, vous indiquez qu'*"en juin, personne n'a fait d'objection à [votre] proposition"*.

Certes, mais il me paraît nécessaire de souligner que personne n'a davantage donné d'accord express.

C'est au regard des difficultés de mise en œuvre d'une intervention en entrée de ville qu'est née l'idée du verger, proposée par Monsieur GAY et réinterprétée avec les services techniques.
Nous avons donc choisi, ensemble, un programme en trois temps : pommier/poirier, fraisier/framboisier,... myrtille/cassis...

Ce programme semblait mieux correspondre au projet environnement "TAP", notamment au vu du temps imparti à chaque séance.

La période 2 compte 7 séances. Vous nous avez fait valoir que cela implique quelques difficultés pour rassembler des bénévoles, nous l'entendons bien. Nous vous avons donc proposé 3 ou 4 séances sur le verger.

Au cours de l'échange du lundi 14 septembre il vous a également été proposé de réaliser le projet "plantation du rideau d'arbres pour cacher le toit du garage" avec les enfants de l'ALSH et de l'AJ sur 2 séances des mercredis après midis (1h/1h30 par séance entre l'explication et la plantation).

Cela nous semble plus réalisable et tout aussi intéressant quant aux objectifs de sensibilisation à une approche sensible du paysage que vous souhaitez porter et que nous n'écarterons donc pas, bien au contraire.

Vous l'aurez compris, il ne sera pas apporté de modification au programme des TAP.

Vous m'obligeriez donc en me faisant savoir dès que possible et idéalement avant le 23 octobre si vous maintenez votre participation aux TAP.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Le Maire,
Xavier JEAN.



ALSH Activités de Loisirs sans hébergement
AJ Accueil jeunes